

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Eolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Comment Son Excellence le Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, et Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, apprécient les cercles agricoles.—Le tombeau de Pie IX.—Congrégation spéciale de la Propagande, pour l'Amérique.—La laïcisation des écoles en France.—Comment on juge à Paris les écoles sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne.—Réponse du *Monde* de Montréal, à la question: "Que dites-vous des Frères de la Doctrine Chrétienne, comme instituteurs de nos enfants?"—Noms des élèves du Collège de Ste-Anne qui ont été les premiers dans le cours du mois de mars dernier.

Causerie Agricole : Faut-il semer clair ou semer dru ?

Correspondance : Encouragement que reçoivent les Cercles agricoles; la mission qu'ils doivent remplir.—A. G., St-Alexandre de Kamouraska.

Sujets divers : Belle avoine de semence.—Culture de la courge.—Mois où ont lieu les moissons dans les différents pays du monde.

Choses et autres : Foin canadien exporté aux Etats-Unis.—Le poids des œufs.—Le prix des légumes à New-York.—Fabriques de Poléomargarine dans l'Etat de New-York.—Conservation des œufs.

Recettes : Blanchissage des indiennes et cotons imprimés.—Autre procédé.

A nos abonnés.—Nous avons commencé cette semaine à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*: c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la *Gazette* publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

REVUE DE LA SEMAINE

Les Cercles agricoles.—Nous sommes heureux, de pouvoir publier aujourd'hui, à la suite des lettres de Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec et des amis de l'agriculture approuvant l'établissement des Cercles agricoles, celles de Son Excellence le Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, et de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, que vient de recevoir M. Gagnon, et qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer.

Ottawa, 20th March 1882.

Sir,

I have the honour, by direction of the Gouverneur General, to acknowledge the receipt of your letter of the 25th instant, enclosing for his information, a copy of the "Rules and Regulations of the Cercle Agricole de St-Alexandre de Kamouraska," the establishment of which His Excellency hopes may be attended with every success.

I have the honour to be,

Sir,

Your most obedient servant,

J. DE WINTON, Lieut.-Colonel, R. A.

Governor General's Secretary.

Alexandre Gagnon, Esq.,

Secretary "Cercle Agricole de St-Alexandre de Kamoura-ka."

(Traduction)

Ottawa, 20 mars 1882.

Monsieur,

Suivant le désir du Gouverneur-Général, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 courant contenant, pour son information, copie du "Programme et règlements du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska," avec les souhaits de succès

que forme Son Excellence pour le maintien et le succès de ce Cercle Agricole.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

J DE WINTON, Lieut.-Colonel, A. R.,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

Alexandre Gagnon, Ecr.,

Secrétaire du Cercle Agricole de St-Alexandre de Kamouraska.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Québec, 29 mars 1882.

Alexandre Gagnon, Ecr., St-Alexandre.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu avec plaisir et avec intérêt le "Programme et les règlements de votre Cercle Agricole."

La fondation d'une société de ce genre fait honneur au patriotisme intelligent de ceux qui en ont pris l'initiative, et à l'esprit de progrès de la paroisse de St-Alexandre.

Certes aucune œuvre ne mérite mieux que celle-là, l'approbation de tout homme qui aime son pays. La classe agricole est la source vitale de la nationalité franco-canadienne, et l'agriculture doit être la base de la prospérité publique dans la Province de Québec. C'est ce que vous avez compris, puisque votre programme est l'élevation de l'une et l'amélioration de l'autre.

Je ne saurais donc vous féliciter que trop cordialement de votre entreprise, et je souhaite qu'un succès complet couronne vos efforts.

Bien à vous,

THÉODORE ROBITAILLE.

Le tombeau de Pie IX. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Pie IX, l'*Unità* de Turin a commenté cette parole de Mgr Merillod: " Dans les âmes catholiques, il y a un pressentiment que la glorieuse tombe de Pie IX sera comme le portique de l'ordre social chrétien. Le grand pontife à qui l'univers entier a rendu un hommage de douleur pleine d'espérance, nous semble être Moïse qui dirige le peuple de Dieu à travers les souffrances de la lutte; et ses prières nous ont obtenu Josué, qui nous conduira à la terre promise des triomphes évangéliques."

Les prédictions du grand évêque, dit l'*Unità* se sont vérifiées le 13 juillet dernier, lorsque catholiques et révolutionnaires reconnurent à la fois la grandeur et la puissance de cette humble tombe où une multitude de cent mille personnes accompagnait les restes de Pie IX. D'autre part, nous lisons dans le *Monde* de Paris:

L'humilité de Pie IX, comme celle des serviteurs de Dieu, a été trompée. Son *sépulcre*, en dépit de son testament, est *glorieux*. C'est l'objet de la visite empressée de tout pèlerin venant à Rome. Les couronnes sont suspendues à la paroi qui l'encadre; et à l'*Orate pro eo*. Priez pour lui, dernier adieu à ses fils, que le Père a fait graver sur son sarcophage, les graphites, les inscriptions cursives, au crayon ou à la pointe de fer, des visiteurs illustres, ou des pauvres gens ne cessent de répondre, sous des formes naïves et émues, comme

autrefois sur les tombes souterraines des martyrs: " Priez pour nous! "

Le diacre Laurent ayant, selon la prédiction de son pape Sixte II, orné par le martyr la nouvelle Jérusalem, la Rome éternelle, d'un éclat sans rival, Constantin posa sur son tombeau une basilique égale en dimension à celle même qu'il posait sur le tombeau de saint Paul. Intact à sa place, ce tombeau fut l'autel de la basilique. Plus tard il s'ouvrit, et le proto-martyr Étienne vint de Jérusalem y dormir. La basilique devint insuffisante au concours du peuple. Une grande basilique y fut adossée, abside à abside, le tombeau par une communication servant en commun de sacré foyer. Puis on fit tomber les absides; la basilique de Constantin, d'un niveau inférieur, reçut dans sa nef centrale un plancher de marbre, pour devenir la Confession et le cœur superposé de la seconde basilique; et le douzième siècle y étala à profusion toutes les magnificences du marbre et de l'or. Mais sept siècles ne purent passer, au sein de la campagne romaine, sur ce vaste et précieux monument, sans en effacer les splendeurs. Pie IX les a fait revivre. La basilique constantinienne, ensevelie en partie dans le sol, en est sortie pure et brillante; la seconde basilique a été peinte tout entière, y compris la toiture intérieure: la double épopée de saint Étienne et de saint Laurent s'est développée en magnifiques tableaux sur les parois de la nef. La statue de bronze de saint Laurent s'est élevée devant la façade sur une colonne rappelant les colonnes Trajane ou Antonine. La basilique constantinienne, chœur de la basilique actuelle, allait recevoir ses peintures et son plafond d'or, quand la révolution est venue tarir les largesses pieuses de la grande âme de Pie IX. Il a cru cependant, non sans raison, pouvoir se faire représenter sur la façade de la basilique, à la suite des martyrs, tenant l'image de la basilique à la main et implorant le ciel avec cet *ex voto*; et dans son testament il a marqué la place de sa dépouille mortelle près du tombeau de saint Laurent.

A l'entrée de ce tombeau, en regard de l'ancienne porte de la basilique constantinienne, est dressée, dans une armoire aux portes dorées, une table de marbre blanc, offrant des traces de feu et de sang, où la tradition dit que fut déposé le corps de saint Laurent, sorti des charbons du gril après son dernier soupir. C'est sous ce monument que Pie IX a fixé sa sépulture, dans cet article de son testament:

" Mon corps devenu cadavre sera enseveli dans l'église de Saint-Laurent-hors-les-murs, précisément sous le petit arc situé sous ce qu'on appelle la *Graticola*, c'est-à-dire la pierre où on reconnaît encore aujourd'hui les taches produites par le martyr de l'illustre lévite. La dépense du monument ne doit pas dépasser quatre cents écus."

Outre sa dévotion à saint Laurent et sa liaison si particulière avec la basilique, Pie IX avait deux autres raisons de vouloir reposer en ce lieu. Grégoire XVI, son prédécesseur, ayant à créer un nouveau et principal cimetière de Rome et ne pouvant, faute d'espace, choisir pour cela les abords du tombeau de saint Pierre au Vatican, ni, vu la distance et les inondations du Tibre, ceux du tombeau de saint Paul sur la voie d'Ostie, s'était arrêté à l'*Agro Verano* du

martyr par excellence, saint Laurent. Il fallait aux défunts un intercesseur, le plus puissant possible auprès de Dieu. C'est Pie IX qui a réalisé la pensée de Grégoire XVI; et le cimetière de Rome est vraiment l'œuvre de son pontificat. Comment ne pas songer dès lors à y reposer, et, pasteur, à être uni à son troupeau jusque dans la mort? En outre, la garde de la basilique de saint Laurent et du cimetière adjacent est confiée aux Capucins. Pie IX étant tertiaire de saint François, sa tombe allait être ainsi au milieu de ses frères en même temps qu'au milieu de ses fils. Voilà comment s'explique pleinement l'article de son testament relatif à sa sépulture.

— Nous lisons dans le *Tablet* de Londres :

On rapporte qu'en conséquence de l'importance croissante des affaires catholiques dans les Etats Unis, une Congrégation spéciale de la Propagande sera créée par Léon XIII, comme l'a été par Pie IX une Congrégation spéciale pour les affaires d'Orient. En effet, les affaires ecclésiastiques pour l'Amérique de viennent de plus en plus nombreuses et demandent un personnel plus considérable. On pense qu'il y aura à la tête de la nouvelle Congrégation, comme préfet, un cardinal américain, avec un Mon signor américain comme secrétaire. Si le cardinal MacCloskey ne peut être appelé à Rome pour y résider, il y a le docteur Corrigan, archevêque coadjuteur de New-York, et le docteur Elder, archevêque coadjuteur de Cincinnati, tous deux bien connus à Rome, qui pourraient recevoir la pourpre, et dont les avis sur les matières américaines seraient d'un grand poids aux Etats-Unis, Mgr Hostlot, recteur du collège Nord-Américain de Rome et Mgr Chatard, son prédécesseur, seraient sans doute appelés à prendre part aux délibérations de la nouvelle Congrégation.

— La laïcisation va toujours son train en France. On assure que l'éditeur d'un ouvrage adopté par beaucoup d'écoles primaires, *Simon de Nantua*, aurait été prévenu qu'il devait éliminer le nom de "Dieu" de cette publication classique, s'il voulait en voir autoriser encore la lecture dans les classes. La censure serait décidée à refuser désormais l'estampille à tout livre où figurerait le nom de Dieu. Nous voilà bien décidément à être d'imbécillité dont parlait M. Thiers, alors qu'il n'était pas républicain.

— Est-ce que la *République française*, l'organe officiel de M. Gambetta, se convertirait? Voici comment elle jugeait ces jours-ci ces *ignorantins* que l'on chasse de toutes les écoles communales de Paris: "L'enseignement primaire, même l'enseignement primaire supérieur, n'ont jamais inspiré d'inquiétudes très sérieuses aux Frères de la Doctrine Chrétienne, qui n'y ont pas toujours mal réussi. Ils ont à Paris des écoles d'enseignement primaire supérieur qui sont florissantes. Ils s'appliquent à donner à cet enseignement un tour pratique et empirique qui plaît aux familles et qui n'est point déplacé dans cet ordre d'idées."

Voici un témoignage bien mérité que nous lisons dans le *Monde* de Montréal, à l'occasion des Frères de la Doctrine Chrétienne comme instituteurs de la jeunesse :

"Que dites vous des Frères comme instituteurs de nos enfants ?

"Le succès des Frères comme instituteurs, les meilleurs juges s'accordent à le proclamer, a rarement

été égalé et n'a jamais été surpassé nulle part; et les Frères seront ici ce qu'ils sont partout ailleurs, dès qu'ils seront convenablement pourvus sous le rapport du local et des autres choses nécessaires à l'enseignement. Leurs preuves, on peut le dire, ne sont pas à faire au Canada. A Montréal, à Québec comme à New-York et à Paris, tous les hommes impartiaux témoignent hautement de leur succès sans égal. Et nous avons entendu même des protestants, hommes d'affaires d'une grande expérience, rendre publiquement justice à l'habileté des Frères de manière à faire rougir certains catholiques qui nourrissent dans leur esprit étroit et cherchent à propager au milieu de nous des préjugés aussi ridicules qu'odieux, contre les incomparables enfants du Vénérable de La Salle."

Conférence agricole à Ste Julie de Somerset.—M. B. Lippens de Québec a donné dimanche une conférence agricole aux cultivateurs de Ste Julie. Ils y ont assisté au complet. Les sujets traités par M. le conférencier ont été: le traitement des fumiers, les prairies artificielles, la culture des racines pour les animaux, les beurreries et les fromageries, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles.

Il y a eu trois poses pour reposer l'auditoire et le conférencier, et durant ces poses la bande musicale a exécuté différents morceaux de son répertoire.

M. Lippens est un rare conférencier. Il possède la science agricole, et il parle avec une facilité admirable. Il a le talent de parler avec grande clarté, de manière à faire comprendre facilement son enseignement.

Les cultivateurs ont été enchantés.

Ces conférences agricoles font un bien incalculable. C'est un moyen puissant pour détruire la routine.

Le Gouvernement devrait prendre le moyen de rendre ces conférences permanentes, ce serait une excellente dépense au profit de l'agriculture.—*Le Courrier du Canada.*

Collège de Sainte-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours du mois de mars 1882.

COURS CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.—*Histoire du Canada*: Gustave Verreault;—*Version latine*: Emile Poirier;—*Discours français*: Alphonse Pouliot;—*Toutes les matières réunies*: Auguste Taschereau (2 fois), Alphonse Pouliot (2 fois), Edouard Richard.

BELLES LETTRES.—*Thème grec*: Narcisse Desgagnés;—*Version latine*: Narcisse Desgagnés;—*Histoire*: Joseph-Tétru-Bertrand;—*Toutes les matières réunies*: Narcisse Desgagnés (4 fois).

VERSIFICATION.—*Thème latin*: Téléphore Roy, Arsène Hudon;—*Version grecque*: Edouard Bernier;—*Toutes les matières réunies*: Téléphore Roy (3 fois), Edouard Bernier.

MÉTHODE.—*Thème latin*: Ludger Dumais (2 fois);—*Thème grec*: Georges Lamontagne, Joseph Blondeau, Georges Cloutier;—*Toutes les matières réunies*: Ludger Dumais (4 fois).

COURS COMMERCIAL.

QUATRIÈME CLASSE.—*En français*: Georges Lavoie (3 fois), Philippe Roy, Thomas Dionne;—*En anglais*: Georges Lavoie, Michel Chamberland, Philippe Roy.

TROISIÈME CLASSE.—*En français*: Herménégilde Faucher, Eudore Roy (2 fois), Arthur Dessaut;—*En anglais*: Herménégilde Faucher (2 fois).

DEUXIÈME CLASSE.—*En français* : Armand Proulx (2 fois), Robert Sasseville (2 fois) ; — *En anglais* : Armand Proulx (3 fois), Horace Dumais, Alfred Casgrain.

PREMIÈRE CLASSE.—*En français* : Magloire Lévesque, Delphis Roy, Wenceslas Simard ; — *Arithmétique* : Magloire Levesque.

CAUSERIE AGRICOLE

FAUT-IL SEMER CLAIR OU ÉPAIS ?

En général, les cultivateurs des pays riches et des terres bien cultivées nous disent : "Semez clair et vous aurez toujours assez de semence."

Ceux des terrains pauvres, disent au contraire : "Couvrez le sol de grains, vous n'en mettrez jamais trop."

Ces opinions ne sont-elles pas contraires au bon sens ? Donner beaucoup de plantes à nourrir au sol qui ne contient pas de principes nutritifs, et en donner peu à celui qui contient beaucoup de nourriture, n'est-ce pas contre tout raisonnement ?

Voyons d'où viennent ces idées qui sont passées à l'état de pratique, et commençons par établir en principe qu'il ne peut y avoir de bonne agriculture que là où l'on sème clair.

C'est pour cela, disons-le aussi en passant, que les semailles en lignes, avec une machine qui ne met pas deux grains quand il n'en faut qu'un et qui n'en met pas deux quand il en faut quatre, sont un véritable progrès et un immense pas vers les améliorations basées sur la pratique raisonnée.

En voyant semer d'énormes quantités de graines, sous le prétexte que les mauvaises herbes sont étouffées par la récolte, on a quelques fois été tenté d'essayer ce système ; mais les résultats n'ont pas tardé à servir de leçon à ceux qui en agissaient ainsi.

Sur un sol pauvre, à couche mince, on sème très-épais ; chaque grain de blé, d'orge ou d'avoine ne donne qu'une tige qui produit un seul épi. Semez encore plus épais, la céréale sera plus chétive encore, les épis plus misérables ; mais comme toutes les plantes ont pour loi invariable d'arriver à donner des graines, serait-elle encore plus épaisse et plus chétive, les tiges se formeront. Ces tiges seront d'autant plus faibles qu'elles seront plus nombreuses, puisque l'on aura mis cinquante plantes sur une surface qui pouvait en nourrir au plus dix. On aura donc un rendement en proportion inverse de la quantité semée, et plus on sèmera, moins on récoltera proportionnellement, car aussitôt développées, les racines s'enchevêtrèrent les unes dans les autres, elles se disputèrent en quelque sorte le peu de nourriture qui se trouve dans le sol, et elles seront toutes maigres.

Ne pourrait-on pas comparer le cultivateur qui sème épais à celui qui, sur un terrain où il n'y a que de maigres fourrages, entretiendrait trois fois plus de bétail qu'on en nourrit sur de gras pâturages ?

Il est arrivé que là où l'on semait d'énormes quantités de graines, on a diminué graduellement la quantité, et à mesure de la diminution le rendement augmentait. On pourrait essayer cette expérience sur une petite échelle, pourvu que cette petite quantité soit bien employée. Nous disons *bien employée*, car nécessairement tous les grains doivent être *bien enterrés* : c'est à quoi il faut tout particulièrement viser.

La semaille épaisse, n'en doutons pas, est certainement l'acheminement à la misère. Les expériences le justifient pleinement.

Voyons maintenant ce qui se passe sur un sol bien approfondi, dont la couche végétale contient une forte proportion d'humus. Les plantes ayant l'espace où étendre leurs racines, où les enfoncer, où les nourrir, auront une végétation forte, vigoureuse et dans les meilleures conditions. Les tiges se multiplieront en aussi grand nombre que la terre pourra en nourrir, et on sera assuré de n'avoir que des individus jouissant de toutes les facultés qui les amèneront à donner un produit maximum.

Il faut donc semer clair pour avoir de épis de tallage. Nous ne prétendons pas toutefois qu'on puisse descendre à des quantités par devenir trop faibles. L'expérience que l'on en pourrait faire sera le guide le plus sûr, sans que nous ayons à définir nous-même la quantité de semence à employer.

C'est pour cela que nous n'aimons pas les calculs de produit en prenant pour base la quantité de grains semée : la quantité de récolte calculée par arpent nous semble plus exacte.

En effet, si nous semons quelques grains seulement sur une grande surface, les plantes se développeront d'une manière inaccoutumée et nous pourrions avoir un énorme produit en le comparant à la quantité de grains semée, mais très faible en raison de l'étendue.

On pourrait arriver ainsi à récolter trente ou quarante pour un, en faisant cependant une pitoyable récolte par arpent. C'est donc au cultivateur à apprécier la quantité de semence en ne la diminuant pas au-dessous de la mesure nécessaire pour que les tiges garnissent bien le sol.

D'après Lucien Rousseau, traitant de cette question dans le *Journal d'agriculture pratique*, "il est impossible de déterminer d'une manière fixe et réelle les forces productives d'un arpent de terre, c'est-à-dire de connaître exactement combien il pourra comporter de touffes de blé pour les améliorer toutes à bien. Pour faire du blé dans un champ avec avantage il faut qu'il soit en état de pousser plus que vous ne lui donnez, et vous pouvez en général semer d'autant plus dru que votre champ est plus gras."

C'est un fait bien acquis à la pratique et d'ailleurs très-conforme au bon sens, que chaque plante isolée se développe d'autant plus que le sol est plus gras, que la nourriture est plus abondante.

Un autre fait bien acquis également, c'est que les plantes se développent en proportion de la partie aérienne des plantes.

Un autre fait qui est admis aujourd'hui par la science appuyée d'observations nombreuses et suivies, c'est que les plantes respirent, c'est-à-dire absorbent l'acide carbonique de l'air pour s'assimiler le carbone et dégager l'oxygène pur. Cette fonction ne peut s'accomplir sans que l'air se renouvelle autour des plantes, pour leur fournir incessamment les matières à élaborer. Il faut, en outre, que le sujet soit baigné de lumière. Cet agent, qui exerce une influence notable sur un très-grand nombre de réactions chimiques, est indispensable à la plante pour qu'elle puisse opérer la décomposition de l'acide carbonique. Dans l'obscurité absolue, les parties vertes, les feuilles, exhalent cet acide tel qu'il est absorbé.

C'est pour cela, dit on, qu'il est dangereux de dormir la nuit sous les arbres, ou de laisser des vases de fleurs, la nuit, dans une chambre à coucher.

Si les plantes sont trop rapprochées, l'air ne peut se renouveler suffisamment, la lumière ne peut les baigner; l'acte respiratoire ne peut s'accomplir d'une manière convenable. La plante est asphyxiée, étioyée, malade.

D'autre part, les racines s'enlacent dans leur développement. Chaque plante veut s'emparer de la nourriture destinée à sa voisine; elles se font la guerre et aucune ne peut grandir autant qu'elle est susceptible. D'abord, faute d'avoir le maximum d'alimentation, puis, faute d'espace où elle puisse s'étendre,

La fructification devant se faire quand même, elle s'accomplira dans de mauvaises conditions; la plante étioyée, affamée, asphyxiée, ne pourra donner beaucoup de produit utile (graine), bien qu'il y ait une énorme quantité de produit accessoire (la partie herbacée), mais ne renfermant pour ainsi dire que de l'eau, parce que l'évaporation ne se produit pas suffisamment.

La plante manquera de vigueur, elle versera.

Voilà pour le sol riche ayant reçu beaucoup de semence.

Sur un sol pauvre vous avez placé quelques plantes largement espacées; chacune d'elles, obligée de puiser sa nourriture dans l'espace restreint accessible à ses racines, ne recevra qu'une alimentation insuffisante. La surface ne pourra être convenablement garnie. Chaque plante produira peu, et il y aura peu de plantes; les deux facteurs étant faibles, le produit sera faible aussi.

Donc, la plante bien nourrie doit occuper beaucoup de place; il en faut moins au sujet moins abondamment pourvu.

Il faut fumer beaucoup et semer peu et avec régularité.

Ainsi semez peu d'étendue, accumulez sur cette petite surface l'engrais que vous disséminez avec tant de parcimonie sur une surface quintuple et même plus; puis, sur cette surface restreinte, semez très peu de grains et vous en récolterez beaucoup plus. Les plantes clair semées seront vigoureuses malgré leur développement, et vous n'aurez plus à redouter ni la verse ni la maladie des plantes.

Et les quatre cinquièmes de la surface donnée aux céréales produiront des fourrages pour nourrir plus de bêtes de boucherie; vos engrais s'augmenteront; vous pourrez semer plus de blé produisant réellement du bénéfice.

Donc, en définitive, pour arriver à la vie à bon marché, pour s'enrichir en agriculture, cultivez peu et bien.

Fumez beaucoup et semez clair.

Mais si vous ne pouvez d'un seul coup, en raison de la nature du sol, arriver tout de suite à ces fumures énormes, restreignez d'abord d'un quart, d'un tiers, puis toujours plus, et semez toujours plus clair, d'autant plus clair que vous aurez fumé davantage.

Il ne faut pas se contenter de prêcher l'abondante fumure, elle donnerait la verse.

Il ne suffit pas de prêcher le semis clair, il donnerait produit nul ou faible.

Mais les deux réunis donnent merveille.

De là cet aphorisme: " POUR RÉCOLTER BEAUCOUP SEMEZ PEU, mais sur un sol fume largement. "

Et cet autre des pays où le sol est bon: " A semer trop épais tu cures deux fois ton sac. "

Correspondances.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis la publication dans la *Gazette des Campagnes*, des précieuses lettres de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec et de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe. le cercle agricole de St-Alexandre a eu l'honneur de recevoir celles des autres évêques de la Province. Comme les premières, elles sont pleines d'encouragement et témoignent en quelle grande estime et en quelle grande faveur Leurs Grandeurs tiennent les cercles agricoles et la mission qu'ils sont destinés à remplir, mission qu'elles se plaisent d'appeler religieuse et patriotique.

Il n'y a pas que nos pasteurs les évêques qui se sont empressés de manifester leur approbation; il y a de plus d'honorables citoyens, amis sincères du pays, qui ont voulu profiter de la réception du " Programme et règlements du cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska, " pour proclamer leur entière adhésion à l'œuvre des cercles agricoles, et déclarer emphatiquement qu'ils sont appelés à opérer un bien immense dans notre province, puisqu'ils tendent et doivent nécessairement améliorer la condition précaire de la classe agricole, partant à assurer la prospérité du pays, que beaucoup paraissent appeler de leurs vœux, sans se soucier de prendre les moyens qui se présentent pour le réaliser, et qui, tout excellent qu'il soit, sans l'action et le dévouement, ne peut que rester stérile et sans résultat pratique.

Pour le moment, je vous signalerai les lettres d'adhésion de Sir Hector Langevin et de l'Honorable M. G. H. Joly. Espérons qu'elles seront suivies d'un bon nombre d'autres, à l'occasion de l'envoi du " programme et des règlements du cercle agricole de St-Alexandre; " non pas, M. le Rédacteur, pour ma propre satisfaction, mais bien au contraire, pour le plus grand encouragement de l'œuvre que j'affectionne tout particulièrement et pour laquelle je suis heureux de me dévouer, tout en faisant mon devoir. En effet, à qui d'entre nous n'incombe pas l'obligation comme citoyen de travailler dans la mesure de ses forces au bien général de la patrie; et qui se refusera d'admettre que ce n'est pas coopérer à ce bien général, en s'efforçant d'améliorer le sort et la position du cultivateur, qui s'attachera à la culture de sa terre dès qu'elle assurera sa subsistance et celle de sa famille, aussi dès qu'il ne se verra plus refuser l'appui et la considération auxquels il a droit à l'égal des autres classes de la société.

Il y a plus de vingt ans, M. le Rédacteur, que vous vous dévouez avec une ardeur infatigable à la croisade des intérêts agricoles; trop longtemps vous avez prêché dans le désert. Mais aujourd'hui il vous est permis d'espérer à des jours meilleurs pour votre cause de prédilection. Des esprits sérieux et des cœurs vraiment patriotiques ont compris que la patrie est en danger, parce que ses enfants la désertent en grand nombre et prennent le chemin de l'exil; il faut, ont-ils dit, élever la voix à l'heure suprême du danger, et faire appel à nos compatriotes; il faut grouper tous les dévouements et unir toutes les forces vives de la nation pour arrêter, s'il est possible, le torrent de l'émigration qui dans son impétuosité menace de décimer nos rangs bien affaiblis. Ces amis de notre pays ont, à votre exemple, trouvé le remède à cette plaie qu'il faut à tout prix guérir et cicatriser, par la fondation des cercles agricoles.

Le 5 du mois de mars courant, vous étiez heureux de féliciter et d'encourager les membres du cercle agricole de St-Alexandre, dans les termes suivants:

" MM. les membres du cercle, vous avez fièrement arboré un étendard sur lequel sont inscrits ces mots: " Religion et patrie! " c'est là la devise qui vous a valu les plus chaleureuses félicitations de Nos Seigneurs les Evêques, par des lettres que vous devez conserver précieusement dans les archives de votre société. Afin de répondre aux désirs et aux recommandations de ces vénérables prélats, je vous suggérerai un moyen de ne pas les oublier et de les mettre en pratique, c'est de graver profondément dans vos cœurs ces deux mots: " Religion et Patrie, " qui feront votre soutien et votre force.

"Bannissez de votre cercle agricole les discussions politiques; car du moment où vous aurez consenti à traiter ces sortes de questions dans les réunions de votre cercle agricole, il en sera bientôt fait de l'existence de votre association. Traitez de questions agricoles, d'économie rurale, et de tout ce qui se rapporte le plus directement à votre vocation, et vous ne manquerez pas par là d'intéresser tous les membres. Le sujet est vaste, car dussiez-vous en parler des années et des années, vous ne feriez qu'effleurer les principaux points que vous avez intérêt à connaître....."

Ces conseils dont l'excellence ne peut être révoquée en doute, furent d'autant mieux accueillis par les membres du cercle agricole de St-Alexandre, que les règlements ont un article défendant toute allusion à la politique et aux questions qui s'y rattachent. Introduire la politique dans les cercles agricoles et les préférences qui s'en suivent, serait leur donner leur coup de mort; et bien coupable serait celui qui sans l'ombre de raison exposerait leur existence et leur succès.

Les membres des cercles agricoles doivent se considérer comme des amis et des frères, et n'avoir d'autre ambition que celle d'améliorer leur condition morale, intellectuelle et matérielle. Avec une aussi noble et patriotique ambition, ils deviendront prospères et heureux, aimant leur patrie, ses institutions, leur langue et par-dessus tout leur religion.

Ce dépôt sacré, légué par nos ancêtres, ils voudront le conserver intact et pur, pour le transmettre à leurs enfants, afin de pouvoir se rendre le consolant témoignage qu'ils furent fidèles à leur glorieuse mission.

Ayant agi ainsi, leurs descendants diront d'eux avec orgueil ce que nous aimons à dire de nos pères: "Ils furent, eux aussi, des pionniers de la foi et de l'agriculture, sachant aimer, respecter et honorer la Croix et la charrue, comme symboles de la religion et de la patrie qui les vit naître et mourir." Plus heureux en cela que ces infortunés compatriotes qui, après s'y être arrachés, sont allés vivre et mourir sur la terre étrangère, loin du berceau et du clocher à l'ombre desquels ils avaient jadis coulé des jours paisibles et heureux. En laissant leur patrie, ces compatriotes se berçaient de l'espoir de la revoir, et croyant lui dire qu'un adieu passager; mais, hélas! Dieu, le maître de nos destinées, rendit pour eux cet adieu éternel. Ils sont morts, pleurant et regrettant amèrement la patrie absente, réservant malgré eux pour elle, leurs parents et leurs amis chéris, le dernier souvenir; mais ne pouvant leur dire un dernier et éternel adieu, que dis-je, plutôt leur faire ce suprême souhait: "Au revoir, dans le ciel."

En terminant, M. le Rédacteur, je vous signalerais deux faits qui prouvent combien sont nombreux nos compatriotes des Etats Unis qui restent attachés au Canada, et qui ne peuvent l'oublier, même après une absence de quelques années.

Il y aura trois ans en juillet prochain, un ami que des revers de fortune avaient réduit à un état voisin de la pauvreté, se vit dans la pénible nécessité de songer à quitter sa paroisse, où il comptait autant d'amis que de connaissances, et cela pour s'expatrier avec l'espoir de trouver les moyens de vivre à l'étranger. Comme bien d'autres de nos compatriotes, il ne put supporter l'éloignement de son clocher et les chagrins cuisants qui achevèrent de miner sa santé délabrée: aussi vers le 1er novembre de l'année de son départ, je reçus un télégramme m'informant de la mort de cet ami. Avant de mourir, il avait demandé à sa famille, comme dernière faveur, de le faire inhumer en Canada, dans la paroisse où il avait passé sa vie: "là au moins, disait-il, quelques parents et amis iront prier sur ma tombe." Ce dernier vœu fut exaucé et notre digne compatriote repose dans le cimetière de St-Alexandre.

Ces jours derniers, j'eus une entrevue avec un père de famille de notre paroisse, qui devait partir le même soir pour les Etats-Unis. Comme je l'exhortais à être économe et à se hâter de revenir en Canada, voici ce qu'il me dit:

"Si vous alliez aux Etats-Unis, M. Gagnon, vous vous convaincriez par vous-même que notre pays n'est pas oublié; c'est surtout le dimanche que, réunis en famille, notre imagination se transporte à l'endroit qui nous a vu naître, à l'ombre du clocher natal, où l'on semble voir nos parents et nos amis. Je puis vous assurer, de plus, que le nombre est bien petit de ceux qui ne regrettent pas la patrie et n'entretennent pas l'espoir de la revoir; quant à moi, dit-il, dès que j'aurai les moyens d'acheter une petite terre je reviendrai au pays."

Qu'au moyen d'une culture améliorée nos terres épuisées redeviennent fécondes et fertiles, créant l'aisance chez nos cultivateurs, alors la plaie de l'émigration cessera, au grand

contentement de tous les amis du pays; et pour qu'il en soit ainsi, il faut aussi activer la colonisation de nos terres incultes.

ALEXANDRE GAGNON.

St Alexandre de Kamouraska, 18 mars 1832.

Belle avoine de semencé.

Nous lisons dans une des intéressantes livraisons du *Journal d'Agriculture Illustré*:

— Puis je réclamer de votre indulgence un petit espace dans votre *Journal*. Je vois que vous invitez tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'agriculture dans notre pays, de coopérer à votre œuvre en faisant part à vos lecteurs de leurs expériences, et c'est ce que je veux faire aujourd'hui.

Il y a six ans passés, un canadien, demeurant en Australie, envoya à un de ses frères, cultivateur de notre paroisse, cinq ou six grains de l'avoine cultivée en Australie. Ces quelques grains d'avoine ont tellement bien produit que plusieurs de nos cultivateurs d'ici ont aujourd'hui une jolie semence de cette avoine qui, d'après mon opinion, est bien supérieure à toute autre avoine étrangère dont j'ai fait l'essai. Elle pèse 44 à 45 lbs du minot et rend 50 minots de l'arpent; ses tiges, cette année, dépassaient quatre pieds et la paille ne rouille jamais; son écorce n'est pas plus dure ni plus épaisse que celle de notre avoine ordinaire, différant en cela de l'avoine de Norvège et des autres avoines pesantes qui ne sont pas très-aimées des chevaux. J'en ai semé cette année quatre minots dans un terrain maigre que j'ai seulement bouleversé sans labour, et ma récolte de quatre minots sera d'à-peu-près cent minots — L. S. Rigaud.

M. Adolphe St-Laurent, de St-Va'ère de Buistode, après avoir fait l'essai de la culture de cette avoine, en a retiré des bénéfices dépassant de beaucoup ses espérances. Ce monsieur peut disposer d'une certaine quantité de cette avoine qu'il vendra au prix d'une piastre le minot.

Culture de la courge (citrouille).

Les plantes de cette famille, originaires des pays chauds, aiment la chaleur et l'humidité. On met leurs graines germer sur couche ou sous cloche, dans des pots remplis de terreau; puis, après avoir habitué les plants à l'air, on les dépose pour les placer à bonne exposition, en pleine terre, si le sol est sain et bien amendé, ou dans de petites fosses que l'on remplit de fumier et de quelques pouces de terreau par dessus. On peut aussi semer en place, en pleine terre ou dans des fosses semblables, pour ne laisser ensuite que le pied le plus fort, qu'on arrose souvent. La plupart des espèces de courges sont abandonnées à leur développement naturel et ne reçoivent aucune espèce de taille; mais beaucoup de jardiniers y soumettent le *potiron*. Ordinairement on coupe la première tige au-dessus du deuxième ou troisième œil, pour qu'il ne produise autant de bras. Lorsque le fruit est noué, on arrête la branche qui le porte à deux ou trois yeux au-dessus. On laisse souvent deux fruits, rarement trois sur un seul pied; si on veut obtenir de très-gros potirons, on n'en laisse qu'un. Quelques jardiniers sont dans l'usage d'enterrer les bras principaux sur

une grande partie de leur longueur; il part des racines adventives à l'aisselle des feuilles, et le fruit grossit en raison de ce surcroît de sève.

Mois où ont lieu les moissons dans les différents pays du monde.

Nous publions ce renseignement intéressant dans lequel nos lecteurs pourront trouver plus d'un sujet de réflexion. Il démontre avant tout combien désormais, avec les facilités de transport par les chemins de fer et la navigation, les disettes et les hauts prix qu'elles amènent sont impossibles.

En *janvier*, la moisson se termine dans la plupart des districts de l'Australie et l'on commence à embarquer la nouvelle récolte; la moisson commence en Nouvelle-Zélande, au Chili et dans quelques régions de l'Amérique du Sud.

En *février*, la moisson commence en Egypte et aux Indes, et se poursuit en mars.

En *mars*, continuation de la moisson en Egypte et aux Indes.

En *avril*, moisson en Syrie, à Chypre, sur la côte égyptienne, à Cuba, au Mexique, en Perse et en Asie Mineure.

En *mai*, moisson en Asie Centrale, en Perse, en Asie Mineure, en Algérie, en Syrie, au Maroc, au Texas, en Floride, en Chine, au Japon.

En *juin*, moisson en Californie, en Oregon dans les Etats Sud des Etats Unis, en Espagne, Portugal, Italie, Hongrie, Turquie Roumélie, Russie Méridionale, Etats Danubiens, Midi de la France, Grèce, Sicile, au Kentucky, Kansas, Colorado, etc.

En *juillet*, la moisson commence habituellement dans les comtés du sud, Est et centre de l'Angleterre, se poursuit en Oregon, Nébraska, Minnesota, Iowa, Nouvelle Angleterre, Michigan, Ohio, Nouvelle Angleterre, New York, Virginie, et le Haut Canada; en France, Allemagne, Autriche, Italie, Suisse, Hongrie et Pologne.

En *août*, continuation de la moisson dans le Royaume-Uni, en France, en Allemagne, Belgique, Hollande, Manitoba, Bas-Canada, en Danemark et en Pologne.

En *septembre*, moisson en Ecosse, parties de l'Angleterre, Amérique, Suède, Russie du Nord; en France on coupe les sarrasins.

En *octobre*, moisson du blé, de l'avoine, etc., en Ecosse, du blé-d'inde en Amérique.

En *novembre*, on commence à moissonner dans l'Afrique du Sud (Cap, etc), au Pérou et dans le nord de l'Australie.

En *décembre*, on commence à moissonner dans les Etats de la Plata, au Chili et dans l'Australie du Sud.

— *Le Moniteur du Commerce.*

Choses et autres.

Foin Canadien.— Une question d'un grand intérêt pour nos cultivateurs, vient d'être décidée à leur avantage par la cour des Etats-Unis.

La douane américaine avait jusqu'à ce jour prélevé un droit d'entrée de 20 p. c. sur le foin, prétendant que le foin était un article manufacturé. Les importateurs, d'un autre côté, avançaient que ce produit n'était nullement manufacturé et devait

être classé parmi ceux payant un droit de 10 p. c. Le droit de 20 p. c. fut exigé par les autorités douanières et les importateurs portèrent leur différend devant les tribunaux. 80 actions furent entrées, réclamant aux collecteurs de Plattsburg et d'Ogdensburg, le remboursement des droits perçus au-dessus de 10 p. c. Le jury devant lequel la première cause fut portée, déclara par son verdict que le foin n'était pas un article manufacturé; le gouvernement en appela et le juge Blatchford de la cour suprême des Etats-Unis vient de décider que le verdict du premier jury était bien fondé et qu'il n'y avait pas lieu de procéder à un nouveau jugement. En conséquence, le foin ne paiera à l'avenir qu'un droit de 10 p. c. Nous espérons que nos cultivateurs profiteront de cet avantage et que le foin qui, coûtant \$12 à \$14 la tonne au Canada ne pouvait être offert sur le marché de Boston au-dessus de 23 à \$24 pourra désormais lutter plus avantageusement avec le foin américain et que nous verrons grandir rapidement cette branche déjà si importante de nos exportations.

— Les œufs varient en poids de 1 à 4 onces. Une douzaine d'œufs pèse en moyenne 234 onces.

— Les légumes sont actuellement, à New-York, de 25 à 50 par cent meilleur marché qu'à pareille époque l'an dernier. La valeur des légumes cultivés dans le Sud pour le marché de New-York était, en 1886, de \$5,000,000; cette année elle sera certainement au dessus de \$8,000,000.

— Le haut prix du beurre à New-York a fait naître dans l'Etat de New-York seulement des fabriques d'oléomargarine, capables de produire 116,000,000 de livres; par an, alors que la production annuelle du beurre dans cet état atteint seulement 111,000,000 de livres. L'oléomargarine peut être fabriquée pour 9c la livre et, vendue sous le nom de beurre chassera infailliblement le vrai produit du marché. On dit que la meilleure oléomargarine est faite à Boston et que beaucoup de ses citadins la mangent avec délices au prix de 35c la livre.

— La question de la conservation des œufs, sera intéressante lors de la diminution des prix de cet article. Les œufs peuvent se conserver de 6 à 9 mois dans un endroit tenu à une température uniforme de 40 à 42 degré Fr, mais doivent être employés promptement après leur sortie du magasin, ayant alors une grande tendance à se gâter. Dans les caisses les œufs ne peuvent se conserver, et prennent rapidement un mauvais goût provenant de l'humidité absorbée par le papier. L'avoine d'un an bien sèche est le meilleur matériel que l'on puisse employer dans le paquetage des œufs. Les œufs se conserveront un mois plus longtemps si ils sont emballés de telle sorte que le petit bont se trouve en bas, ceux mis sur le côté s'attachent et se gâtent rapidement, enfin les œufs se conservent mieux dans l'obscurité qu'à la lumière.—*Moniteur du Commerce.*

RECETTES

Blanchissage des indiennes et cotons imprimés.

Ce procédé indiqué par M. Séb. Lenormand, est précieux pour le nettoyage des indiennes, perses, et en général de tous les cotons imprimés. Si l'étoffe n'est pas trop sale, il la nettoiera parfaitement sans en altérer les couleurs.

Faites bouillir une livre de riz dans 2 gallons d'eau, jusqu'à ce que cette eau soit devenue grasse et muclagineuse, décantez-la et versez-la dans un cuvier; lorsque sa chaleur sera assez diminuée pour qu'on puisse y plonger les mains, on y mettra les indiennes, qu'on lavera comme on le ferait si on employait du savon; versez ensuite de nouvelle eau sur votre riz laissez-le bouillir une demi-heure, décantez ou plutôt filtrez, afin qu'il ne reste point de riz dans l'eau où il a bouilli, et servez-vous de cette eau, à laquelle vous ajouterez une égale quantité d'eau ordinaire pour rincer. Ce procédé a l'avantage de rendre aux cotons l'apparence d'étoffes neuves en conservant à la fois la vivacité de leurs couleurs et leur lustre.

Autre procédé.

Faites bouillir une chopine de haricots blancs secs dans 5 gallons d'eau, et servez-vous de cette eau pour nettoyer des toiles peintes dont par ce moyen, vous n'altérez point les couleurs. On les rince comme à l'ordinaire.

COTÉ & VESSOT
INSTRUMENTS ET MACHINES AGRICOLES,
 No 30, RUE ST-PAUL ET No 32 RUE ST-ANDRÉ,
QUEBEC.

M. Chs T. COTÉ est heureux d'informer le public agricole qu'il s'est assuré le concours d'un homme d'une grande expérience dans la fabrication de machines agricoles, M. S. Vessot, inventeur et constructeur du célèbre semoir à grains, de ce nom.

Les nouveaux associés ont ouvert, à grands frais, une manufacture qui leur permettra de donner à leur commerce une plus grande extension et d'exécuter les commandes avec plus de promptitude.

Toutefois, les cultivateurs qui désirent se procurer des instruments feraient bien de donner leurs ordres immédiatement; ils auront l'avantage d'être servis sans retard, lorsqu'auront lieu les ventes pour la prochaine campagne. Les besoins sont si grands et les demandes si nombreuses que nous craignons, malgré notre bonne volonté et le stock considérable en magasin, ne pouvoir suffire aux exigences du marché.

Voici l'énumération des principaux instruments que nous offrons en vente:

Trains auxquels on attache toutes sortes de charrues.

Herses circulaires faisant plus d'ouvrages que les autres et du meilleur.

Herses en fer en trois ou quatre parties.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarclours pour jardin et leurs accessoires.

Crochet défricheur ou charrue pour labourer dans un jardin potager.

SEMOIR VESSOT: une spécialité. Semoir à grains, combinés avec herses, rouleau et appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardins.

Pelles à cheval—Pioches à fourchons—Rateaux pour jardin—Arache-souche.—Machines pour finir le beurre, l'éclairer et le pétrir.—Barattes.—Ecrémeuses de lait.—Machines à scie circulaire.—Machine à battre à bras, cribles ordinaires.—Cribles séparateurs.—Coupe-racines.—Hache paille.

Faucheuses, cinq différents modèles—Moissonneuses, de quatre modèles.—Faneuses mécaniques pour un seul cheval.—Rateaux à cheval.—Charettes à foin.—Tombeaux écossais—Camions pour magasin.—Levier pour aider à graisser les roues de voiture.—Laveuses mécaniques.—Banc de camp.—Chaises-hamac.—Lits de camp.

Brouettes ordinaires.—Bronettes pour ramasser les mouches à patates.—Ecrémeuses de lait.—Ensacheur mobile.—Meule à aiguiser les faux de faucheuses.—Presse à raisin, etc.

NOUS PRENONS des commandes pour la vigne Beaconsfield, la célèbre plante *Consoude à feuilles rudes*, et les arbres fruitiers de la pépinière de M. A. Dupuis.

EN MEME TEMPS nous sommes agents pour la vente de graine de canne Ambre, hâtive, et de tous les appareils destinés à la fabrication du sirop et du sucre de canne.

EGALEMENT en vente: *Coprogène ou procédé Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais.*

Constamment en magasin un assortiment de pièces à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire leurs instruments.

COTÉ & VESSOT,
 Québec, Bureau de Poste, Boîte 134.

ANIMAUX DE CHOIX A VENDRE

A LA

FERME DE A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

Le soussigné offre actuellement en vente des veaux Ayrshires (pure race) à des prix variant depuis \$10 à \$25, suivant l'âge du veau et la qualité de la mère; Agneaux Cotswolds, depuis \$12 jusqu'à \$25, suivant la qualité; de plus des goretts Berkshires pour \$4 la pièce.

A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

TRAITÉ DE
L'ELEVAGE ET DES MALADIES DES BESTIAUX

PAR

J. A. COUTURE, Ecr.,

Médecin-Vétérinaire, Surintendant de Quarantaine des animaux à Lévis, près de Québec.

Un volume de 235 pages avec 30 gravures représentant les diverses races de bestiaux du pays.

SOMMAIRE :

Etude des principes d'élevage;
 Description des animaux de boucherie, laitiers, de travail;
 Etude comparative des différentes races par rapport à leur utilité dans ce pays;
 Entretien et nourriture des animaux laitiers et des animaux d'engrais;
 Soins à donner aux bestiaux depuis leur naissance jusqu'à leur maturité;
 Description et traitement des maladies les plus communes des bestiaux.

Prix : 50 centims le volume.

S'adresser à

J. A. LANGLAIS,
 Libraire-Editeur.

177 rue St-Joseph, St-Roch, de Québec.

Ou à J. A. COUTURE,

Vétérinaire,

49, rue Desjardins, Québec.

A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St-Jacques, Montréal.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,
 St. Paschal, P. Q.

AVIS AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article

A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servi avec un seul prix.

H. GAGNON & CIE.,
 No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.